REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 05 mai 2026 - 20h - salle du Conseil Municipal
Convocation du 28 avril 2026

Procès-Verbal

Présent(e)s : Pascal GIRIN, Célia TRUCHE, Clément MELLET, Isabelle SORNIN, Adrien BEROUD, Sandra GUISARD, Julien DESBAT, Céline ETIENNE, Arnaud RIVOIRE, Béatrice DESGRANGES, David CHARMILLON, Manon MERVILLE, Marc LONGIN, Paula CARVALHO, Denis JOMARD
Excusés/Absents: néant

Désignation du secrétaire de séance : Mme Isabelle SORNIN est désignée secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28 avril 2026. Mme Céline ETIENNE n'est pas mentionnée sur la commission école/cantine. Son nom sera ajouté.
Le compte-rendu sera publié.

- **Commission communale des impôts directs (CCID)**

Une liste de 24 représentants doit être proposée, composée de membres du conseil et d'habitants de la commune extérieurs au conseil payant des impôts fonciers.
Il manque encore deux personnes sur cette liste.

La CCID est composée de 7 membres : le maire, président, et 6 commissaires. Les 6 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur cette liste de contribuables en nombre double dressée par le conseil municipal.

Délibération acceptée à l'unanimité des voix.

- **Désignation de référents pour le cimetière**

M Clément MELLET et M. David CHARMILLON sont proposés.

- **Désignation de référents commémoration**

Mme Isabelle SORNIN, Mme Béatrice DESGRANGES et M Adrien BEROUD sont proposés

- **Désignation d'un référent ambroisie**

Mme Célia TRUCHE est proposée.

- **Désignation d'un référent frelons**

M. Arnaud RIVOIRE est proposé.

- **Désignation des reférents pour le syndicat mixte du bassin versant de l'Azergues (SMBVA)**

M. Julien DESBAT est proposé comme référent rivière.
M. Pascal GIRIN est proposé comme référent PCS (plan communal de sauvegarde)
M. Jacques VERMARE et M. Arnaud RIVOIRE sont proposés comme sentinelles (vigicrues)

- **Bibliothèque : demande d'aménagement et de décoration**

M. Adrien BEROUD présente les devis déposés par Marine CHALAYER en début d'année pour l'aménagement de la bibliothèque.

Un premier devis porte sur la signalétique de la bibliothèque avec la création de supports type pancartes, pour un montant de 1400 euros TTC. Un deuxième devis porte sur l'aménagement d'un coin enfant avec du matériel (caisses, coussins, tapis) et de la peinture pour un montant de 1037,50 euros TTC.

Le budget prévisionnel prévoit une somme de 2000 euros pour le fonctionnement de la commune. Il reste 437,50 euros à débloquer sur le budget.

La bibliothèque ayant besoin d'un rafraîchissement, ces travaux semblent pertinents à réaliser.

Devis acceptés à l'unanimité des voix.

- **Portage des repas : courrier des Hôpitaux Nord-Ouest concernant l'arrêt de production des repas**

Une fin de production des repas par l'Hôpital est prévue le 01/11/2026. Il est indiqué par l'Hôpital qu'ils ne sont plus en capacité d'assurer la restauration pour des raisons sanitaires.

Il est souhaité une prolongation de la distribution des repas pour les 10 bénéficiaires actuels. Mme Célia TRUCHE et Mme Isabelle SORNIN ont rencontré l'ADHA qui propose le même type de service. L'ADHA passe par un traiteur de BELMONT DE LA LOIRE proposant des repas complets avec une soupe et du pain pour le soir en plus du déjeuner 365 jours par an. Le montant est de 11,50 euros alors que le prix actuel est de 6,30 euros.

Mme Célia TRUCHE et Mme Isabelle SORNIN vont rencontrer les bénéficiaires à partir du mercredi 06 mai 2026 pour leur expliquer le changement et proposer des solutions. Un courrier leur est remis à l'issue de la rencontre.

Mme Céline ETIENNE demande si une aide de la mairie est possible pour contenir les prix.

- **Compte-rendu des commissions communales**

- Commission voirie :

M. Clément MELLET indique, pour la fauche des talus, que la commune a reçu la proposition de deux prestataires (M. GIRAUD et M. GEOFFRAY), pour environ 150 heures par an. Il leur sera demandé de réaliser en plus la fauche des chemins ruraux.

M. Pascal GIRIN évoque la situation au Plat Marsan avec la reprise de la chaussée pour l'accès au lotissement ainsi que la modification de l'îlot. Trois devis seront demandés pour la réalisation de ces travaux.

M. Pascal GIRIN rappelle que des travaux sur le réseau d'assainissement au niveau du chemin Perret l'âne sont prévus. Il s'agit d'une compétence de la COR. Ces travaux consistent à passer d'un réseau unitaire à un réseau séparatif.

M. Pascal GIRIN indique, pour la route du « bois de la vache », actuellement en sens interdit sauf riverains, que celle-ci passerait en « interdit aux plus de 3,5 tonnes ».

M. Pascal GIRIN prévoit une tournée pour visiter les chemins communaux et ruraux plus éloignés.

- Commission bâtiments communaux :

M. Arnaud RIVOIRE présente l'état de mise en sécurité des bâtiments communaux.
Une alarme est à prévoir pour l'église (demande de devis).
Pour l'école, il manque le plan d'évacuation. En ce qui concerne l'alarme centralisée, une demande d'ajout de boîtiers (blocs sécurité) ainsi que l'ajout d'une alarme dans la zone périscolaire communicante avec la classe des maternelles) est à prévoir. Les serrures à clé vont être remplacées. Un remplacement des batteries des boîtiers « sortie de secours » est prévu (demande de devis).

M. Pascal GIRIN évoque un problème d'étanchéité des toilettes publiques situées vers l'ancien bar. La garantie décennale n'est pas échue.
M. Pascal GIRIN indique la présence d'une fuite sur la toiture de l'Odyssée. Il ajoute qu'une infiltration sur les toilettes de l'ancienne mairie a été détectée et que la dalle devant le dentiste est cassée. Le problème sur la façade soufflée du boulodrome sur environ 40 m² est soulevé. Une demande de devis sera faite pour repercer le mur et faire évacuer l'eau. Il invoque l'état dégradé des locaux de la cure et des appartements au-dessus du restaurant.

M. Pascal GIRIN suggère de faire appel à un bureau d'étude pour le projet de relocalisation de la cantine. Il propose auparavant, de voir avec les services de la COR pour une étude préalable.

- Commission animation :

M. Adrien BEROUD indique qu'un mail a été envoyé à l'ensemble des associations du village. Des rendez-vous ont été pris afin de faire un état des lieux avec celles-ci. Il ajoute que l'accueil des nouveaux arrivants (année 2025) est prévu pour le mois de septembre. Le livret d'accueil est en cours de réactualisation.

- Commission environnement :

M. Adrien BEROUD évoque une communication auprès des habitants du village afin de participer au fleurissement.
M. Adrien BEROUD indique que dans le projet était prévu une matinée/journée nettoyage des déchets sur le village. Deux solutions sont proposées, avec une journée dès l'année 2026 début septembre portée entièrement par la mairie, ou intégrer le programme « j'aime la nature propre » porté par la fédération départementale des chasseurs avec un financement de l'État prévu en mars 2027. Il est décidé de proposer notre candidature pour le programme « j'aime la nature propre » et donc d'attendre 2027.

- Commission communication :

M. Adrien BEROUD indique que la page Facebook est fonctionnelle et compte à ce jour environ 300 abonnés. Il ajoute que le panneau d'affichage est opérationnel. Les demandes pour l'accès à panneau pocket sont en cours.
Mme Céline ETIENNE indique qu'elle travaille à la mise à jour du BIM avec un relooking. Mme Célia TRUCHE ajoute qu'Un mail sera envoyé aux associations pour la rédaction d'un article avant fin mai. La finalisation se fera en juin pour une distribution début juillet.

- Commission social :

Mme Célia TRUCHE présente la rencontre effectuée avec la directrice de VHB et explique le fonctionnement de l'association. Elle indique que le financement est tout juste à l'équilibre. Une réflexion est en cours pour séparer l'association en deux entités différentes, une sur la haute vallée d'Azergues, et une autre du côté de Deux-Grosnes. Une réunion avec la CAF va se faire prochainement et permettra d'éclaircir l'avenir de l'association.

- Commission école :

Mme Isabelle SORNIN fait un retour sur le conseil d'école avec les activités réalisées dans l'année et le lien avec le sou des écoles.
Une fiche de poste a été réalisée pour le futur recrutement d'ATSEM à prévoir très prochainement. La publication de l'offre se fera via le centre de gestion 69.

- Commission santé :

M. Pascal GIRIN indique qu'une vingtaine de lits sont non utilisés actuellement à l'EHPAD. L'Hôpital fait face à des difficultés de recrutements, il manque 7 aides-soignant.es.

M. David CHARMILLON propose de faire une synthèse pour un billet santé dans le BIM.

M. Pascal GIRIN évoque la situation de l'Hôpital qui souhaite vendre trois maisons d'habitation.

M. David CHARMILLON explique qu'un médecin de l'Hôpital peut faire des consultations privées dans ces mêmes locaux. Cette solution est à envisager.

- **Association jeunesse et reconstruction : convention**

M. Adrien BEROUD présente l'association jeunesse et reconstruction rencontrée en visio le 13 avril 2026.
Il s'agit d'une association créée en 1948 qui propose des chantiers internationaux qui se déroulent durant l'été (de mi-juin à mi-septembre) sur des communes rurales. Ces chantiers permettent à des groupes de jeunes du monde entier (entre 10 et 15 personnes) de réaliser des petits chantiers de

restauration ou d'entretien. L'encadrement technique est réalisé par une personne du village. Un animateur de l'association se charge de la traduction, du lien avec le village, du budget nourriture. La commune fournit les matériaux pour le chantier et doit mettre à disposition des jeunes un lieu avec douches, sanitaires et de quoi cuisiner. Le budget pour ces chantiers est d'environ 7500 euros avec une prise en charge de la commune allant de 20 à 50 % en fonction du projet.

Il est évoqué de proposer un chantier pour remettre en état la fontaine du village ou de faucher les chemins communaux et sentiers.

Le projet est acté par le Conseil Municipal.

- **Droit de préemption**

Une partie de la parcelle AB 925 – SCI route 504 (une partie du bâtiment avec sous-sol et grenier).

Pas de droit de préemption proposé.

- **Questions diverses**

Il est proposé d'ouvrir les toilettes situées place des platanes et d'ouvrir le terrain de tennis.

Il est indiqué que des détritus étaient présents tout autour des poubelles situées à la Folletière.

Le défilé du 8 mai sera à 11h.

Un entretien des tables à l'aire de jeux est à prévoir.

M JOMARD se propose d'essayer les serrures des portes de l'Odyssée.

Le prochain conseil municipal est décalé et aura lieu le vendredi 05 juin 2026 à 20h00.

Question du public sur le fleurissement : les fleurs seront livrées le 19 mai. Une information sur la plantation des fleurs par des bénévoles sera publiée sur le panneau lumineux et Facebook.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

La secrétaire :

Sam -

MAIRIE DE GRANDRIS (RHÔNE)